

Y a-t-il quelque chose dans le budget qui soit de nature à indiquer un désir de coopération internationale? Le ministre des Finances (M. Rhodes) dit bien que nous devons appuyer la conférence économique internationale. Mais je veux lui poser cette question: Que peut faire la conférence économique internationale par elle-même, sans le concours de nous tous? Elle peut bien accepter certaines résolutions qui, pour être véritablement utiles, doivent être transformées en lois par tous les pays représentés à la conférence, c'est-à-dire presque tous les pays du monde. Si une nation, ou un groupe de nations, n'y donnaient pas suite, ces résolutions de la conférence n'auraient aucune utilité. Or, on doit admettre que jusqu'ici notre Gouvernement a suivi une ligne de conduite diamétralement opposée à celle que sembleraient indiquer les maîtres en questions économiques dans le monde.

Le discours du ministre des Finances se ressent de ce que j'ai déjà appelé l'optimisme professionnel du premier ministre. Voici ce qu'il dit:

Je crois fermement que nous pouvons compter d'avance sur des jours meilleurs et plus heureux. Nous conservons les mêmes ressources riches et variées et nous possédons encore ces qualités d'ingéniosité qui sont un héritage de nos ancêtres, les solides pionniers.

Je me demande comment le ministre peut se permettre de parler de nos ressources naturelles. Lorsque j'ai voulu le faire moi-même, le premier ministre n'a pas tardé à me rappeler qu'elles appartenaient aux provinces et que nous ne pouvions pas en tenir compte dans la discussion des questions qui intéressent la politique fédérale.

M. GEARY: Peut-être parlait-il à titre de Canadien.

M. WOODSWORTH: Quand je mentionnais nos ressources naturelles, moi aussi je parlais à titre de Canadien, mais on m'a répondu aussitôt que nos ressources naturelles sont du domaine provincial. Plus que cela, je demande: A qui appartiennent réellement ces ressources? A part des ressources agricoles, beaucoup d'entre elles sont la propriété de grandes compagnies, dont un grand nombre de compagnies américaines, et, par conséquent, elles ne sont pas dès maintenant à notre disposition. Nos projets sont bloqués parce que ces grandes entreprises appartiennent à certains de nos voisins du Sud. Quand à l'esprit d'initiative, si nous avions le dixième de celui que possédaient les pionniers, on balayerait cette ploutocratie qui nous régit actuellement. Nous ne manquons pas d'initiative, mais elle doit s'orienter différemment, car notre pro-

[M. Woodsworth.]

blème n'est pas le même que celui qui se présentait aux pionniers.

Alors que j'écoutais le discours du ministre des Finances et que je tâchais de me faire une idée de la situation du pays, il y a un mot qui m'a frappé plus que tout le reste comme un jet lumineux auquel on ne peut se soustraire: le petit mot "dettes". Le ministre des Finances dit que, le 31 mars 1933, la dette nette était évaluée à \$2,599,089,000. L'intérêt sur la dette publique s'élève à \$134,971,000, et le déficit, au compte des dépenses courantes, à \$68,000,000. Je dois dire que ce n'est qu'une partie de notre dette, et peut-être aurions-nous un tableau plus fidèle, si nous envisagions la situation telle qu'elle est exposée dans cette brochure de M. W. Sanford Evans, intitulée: *Cost of Government in Canada*.

En 1931, la dette brute, même avant l'énorme augmentation qui s'est produite sous le ministère actuel, s'élevait à \$3,348,975,668, y compris les obligations garanties. Les dettes provinciales formaient un total de \$1,276,629,288 et les dettes municipales, \$1,430,000,000. Les dépenses ordinaires, d'environ 120 millions qu'elles étaient en 1904, atteignaient 275 millions en 1913 et l'énorme total de 920 millions en 1931. Proportionnellement à la population, cela représentait une dépense par habitant de \$19.08 en 1904, de \$36.72 en 1913 et de \$88.68 en 1931.

M. Evans explique ensuite ce que cela signifie réellement. Toutes les récoltes de grande culture de 1927 à 1931, ce qui comprend trois années de bons prix, représentaient une valeur de 866 millions, tandis que les dépenses ordinaires, rien que pour l'année 1931, se sont élevées à 920 millions. Outre ces dépenses ordinaires, presque tous les gouvernements se sont débrouillés en accroissant nos dettes. Les dettes se sont accrues même plus vite que les dépenses courantes. L'augmentation par habitant a été de 147 p. 100 comparativement à celle des dépenses courantes. Les charges d'intérêt en 1930-1931, qui sont les derniers chiffres cités par M. Evans, s'élevaient à \$225,603,554, soit un quart des dépenses totales. C'est une situation épouvantable. Les gouvernements sont devenus de vastes agences de recouvrement de dettes. Nous existons en grande partie pour percevoir des petites gens du pays de grosses sommes d'argent dont nous remettons une grande proportion sous forme d'intérêt.

Voici un autre tableau cité par M. Evans. Les impôts en 1895-1896 représentaient \$10.94 par habitant; en 1904-1905, \$15.98; en 1913-1914, \$31.20; en 1921-1922, \$66.10; en 1929-1930, \$77.08. Si nous prenons le recensement de 1921 et que nous fixions la moyenne d'une